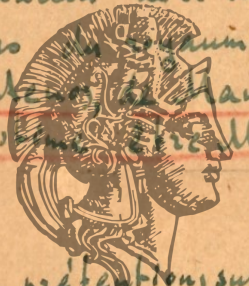


Entre les seigneurs et gentilshommes qui s'enrôlèrent pour cette expédition (~~1266~~, 1260) pour l'expédition en Byzondie), fut Hughes IV du nom duc de Bourgogne (Recueil des Chartres, p. 16, 17.), auquel l'empereur, par ses lettres données à Paris, au mois de janvier, l'an 1265, promit de faire délivrer une somme de 13.000 livres tournois, en dedans la Pentecôte, pour subvenir aux dépenses de son voyage.

Du Change:
Histoire de
l'Empire de
c/p. sous les
Empereurs
Français.
Paris 1826.
V. I. n. 349
- 400

Et pour l'intéresser plus puissamment en cette entreprise et l'obliger à la continuation de ce dessein, il lui fit don ainsi qu'à ses héritiers du royaume de Thessalonique, des baronnies d'Aïnes, ou de Mandibon, qui est Madyte, AKAΔHMIA j'estime que c'est AKOHNON, et de celle de Lalich.



Le duc Éudes avait ses prétentions sur la Morée, en vertu du testament de Louis son frère, qui l'avait institué son héritier en cette principauté, au cas qu'il décédât sans enfants; ce qui était arrivé. - - - (Titres de la Maison de Bourbon de la Chambre des Comptes de Paris, liasse 53). - - - Il vendit et céda ses droits, tant sur cette principauté que sur le royaume de Thessalonique, à Louis, comte de Clermont, seigneur de Bourbon, - - - sans aucune garantie, en cas d'éviction ou autrement, par traité du quatorzième jour d'avril l'an 1320. - - -

Aïves.
V. II. n. 186-7

La cession qui en fut faite par le duc de Bourgogne à Louis, comte de Clermont, avait quelque défaut; ce qui provenait de ce que
(au nord)

2428
le duc rendit incontinent après ses mêmes droits sur la principauté
de la Morde à Philippe, prince de Tarente, comme on recueille
de divers titres (Recueil des Chartres)

Dans le traité de vente de cette principauté, faite au prince
de Tarente, le duc n'y comprit pas les droits sur le royaume
de Thessalonique et les baronnies de Madyte, de Matri et
autres, dont le prince ratifia en faveur du duc en des la
donation qui en avait été faite par l'empereur Bandois
à Hughes, duc de Bourgogne, (Recueil des Chartres), par
ses lettres du septième jour d'octobre suivant. Ainsi le
prince de Tarente fut second seigneur de cette princi-
pauté.

AKAΔHMIA



ΑΘΗΝΩΝ